

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Convention entre la Communauté de Communes du Centre-Ouest et la CCI Mayotte sur le soutien au petit commerce

Séance du 30/09/2021

Délibération n°53

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 16

Absents : 24

Votants : 20

- dont « pour » : 20

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 24 septembre 2021 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la MJC de Tsingoni le jeudi 30 septembre 2021 à 16heures.

Présents :

CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MDALLAH Anlamati, RAMA Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, SAID-SOUFFOU Soula, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, ABDOU COLO Nassuhati, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH Inchaty,

Absents :

AMBDI Yousseuf, YSSOUFI Chaïdati, CHANFI Bibi, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI OUSSENI Mohamadi, SOUMAILI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ALLAQUI Mohamed, ATTIBOU Zaïnati, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame

Ont donné pouvoir :

M Mohamed Bacar à M Ahmed Rama
Mme Mohamed Zainaba à M Boina M'zé Salim
Mme Rdhoi Zainabou à M Daoudou Chaanrani
Mme Yssoufi Chaidati à M Mohamed Abdou

Secrétaire de séance : Mme Bacar Soilihi Inchaty

Vu les statuts communautaires et notamment la compétence en matière de développement économique et touristique intégrant les aides directes et indirectes aux activités économiques, dans la limite des dispositions prévues par la loi et la politique locale du commerce et soutien aux actions d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n°7 en date du 18 mars 2017 portant définition de l'intérêt communautaire et précisant notamment comme suit la mise en œuvre de la compétence « développement économique et touristique dont la politique locale de commerce et soutien aux actions d'intérêt communautaire » :

- Accompagnement, soutien, maintien, création dans les communes des commerces de proximité ou de première nécessité ;
- Etudes de faisabilité, montage, animation et suivi de tout dispositif en faveur du commerce
- Soutien de l'artisanat et du commerce, organisation d'évènements et d'animations à vocation commerciale.

Vu la convention relative à la mise en œuvre des mesures d'urgences COVID 19 permettant la continuité et la reprise des activités économiques dans le secteur du commerce signée entre le Département de Mayotte et la CCIM le 17 novembre 2020,

Vu la proposition de convention ci-annexée émanant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte ayant pour objet de définir les modalités de participation de la communauté de communes Centre-Ouest dans la mise en œuvre de l'opération « Bon d'achat pour relancer la consommation locale ».

Considérant l'intérêt de cette opération au bénéfice des nombreux petits commerces de proximités, appelés Doukas, qui proposent essentiellement des produits alimentaires et de première nécessité à une population dont les revenus sont très faibles,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- **De valider la convention relative à la participation financière de la communauté de communes Centre-Ouest à la mise en œuvre du dispositif « bon d'achat » afin d'inciter à la consommation auprès des petits commerces à intervenir avec la CCI de Mayotte ci-annexée.**
- **De consacrer 30.000 € à cette opération sur le compte 6574 du budget communautaire.**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et tout acte en vue de son application.**

Fait et délibéré le 30/09/2021

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Signé électroniquement par : **IBRAHIMA SAÏD MAANRIFA**
Date de signature : 05/10/2021
Qualité : **Signature du Président**



M. IBRAHIMA Saïd Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest